

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Audit Interne de La Mutuelle Générale obtient le label IFACI Certification

La Mutuelle Générale est la première mutuelle régie par le code de la mutualité à obtenir la certification professionnelle de ses activités d'audit interne délivrée par l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne IFACI. Cette certification récompense le professionnalisme et l'exemplarité des équipes de La Mutuelle Générale.

La Mutuelle Générale devient ainsi la 55ème entreprise à être certifiée, tous secteurs d'activité confondus.

« Cette certification donne l'assurance à nos différents publics : adhérents, entreprises clientes, partenaires ainsi qu'aux régulateurs et pouvoirs publics, que la Direction de l'Audit Interne de La Mutuelle Générale exerce ses activités dans le respect des normes internationales des métiers d'audit interne. Notre mutuelle montre, ainsi, qu'elle est soucieuse de l'efficacité de son dispositif de management des risques et cette certification est un atout pour répondre aux exigences réglementaires de Solvabilité II » précise Corinne LABIELLE, Directeur de l'Audit Interne de La Mutuelle Générale.

Le label de qualité et de performance « IFACI Certification » atteste que les activités de la Direction de l'Audit Interne de La Mutuelle Générale sont, donc, conduites dans le respect des 30 exigences du Référentiel Professionnel de l'Audit Interne et ce, à 3 niveaux :

- **les moyens** dont dispose l'audit interne (indépendance, charte, déontologie, etc.)
- **les prestations** fournies (plan d'audit fondé sur les risques, communication avec la Gouvernance de l'entreprise, travaux d'audit, etc.)
- **et le pilotage de l'audit interne** (supervision, programme qualité, etc.)

A propos de La Mutuelle Générale

Acteur majeur de l'économie sociale, La Mutuelle Générale protège près de 1,4 million de personnes. Partenaire des groupes La Poste et France Telecom depuis plus de 65 ans, elle intervient sur le marché des particuliers et des entreprises, en santé et en prévoyance. Son expérience dans la gestion des régimes obligatoire comme complémentaire, lui confère une expertise globale des métiers de l'assurance santé. Au-delà du simple remboursement des frais médicaux, elle privilégie en particulier l'accompagnement personnalisé de ses adhérents par des services innovants s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment dans le domaine de la prévention en santé.

Fidèle à ses valeurs mutualistes et n'ayant pas d'actionnaires à rémunérer, La Mutuelle Générale dispose de la liberté nécessaire pour construire une stratégie sur le long terme au seul bénéfice de ses adhérents.